SNUEP F.S.U. Limousin

Pour l'Enseignement Professionnel Public

| Dispensé de timbrage Ussac Pays de Brive CDIS

Prix : 0,5 €

P PRESSE

LA POSTE
Déposé le 23/03/2017

Bulletin n° 61 — Mars 2017

26 avenue Guynemer 19100 BRIVE, **Tel** : 05 55 86 19 59, **Mel**: sa.limoges@snuep.fr, **Site Internet**: http://limoges.snuep.com/, **Twitter** : @SnuepLimousin

Sommaire

Page 1 : Edito de Marie-Thérèse Bodo.
Page 2 : Congrès académique
Page 3 : Déclaration à la CAPA du 26 janvier 2017
Déclaration au CTA du 10 mars 2017
Page 4 : Stage SNUEP du 19 mai 2017
Quel avenir pour les 3èmes prépa-pro
Page 5: Mise en place du protocole PPCR pour les PLP et les CPE
Page 6 : Compte-rendu du groupe de travail du 7 mars et du CT du 10 mars
SEGPA: la vigilance s'impose
Préparation de la rentrée 2018
Page 7 : Trop de fonctionnaires .....?- Bacs pros vente et commerce
Page 8 : Brèves — Billet d'humeur

Face aux incertitudes, la force de nos convictions

édito

Pour la rentrée prochaine, le rectorat a entendu certains de nos arguments concernant les postes mais les demandes pour des améliorations de DGH permettant de fonctionner dans des conditions d'enseignement satisfaisantes ont été reportées à la fin de l'année scolaire et seront éventuellement revues en fonction des effectifs.

Le SNUEP-FSU interviendra à nouveau à ce sujet.

Si la rentrée 2017 a été préparée avec une DGH en légère augmentation, le résultat des élections à venir fait planer de lourdes incertitudes.

Aujourd'hui, la plupart des responsables politiques jouent la carte de la mauvaise foi pour se dédouaner de leurs responsabilités face aux difficultés économiques.

Les attaques contre l'Education nationale se font dans un cadre plus large dans lequel sont mis en cause aussi bien les syndicats, l'ensemble des fonctionnaires que les institutions républicaines.

Certains candidats aux élections semblent oublier qu'ils ont été en charge des responsabilités les plus hautes il y a très peu de temps…

Rarement l'enseignement professionnel public sous statut scolaire aura été autant attaqué.

Le salut serait dans l'apprentissage, la mixité des publics, l'autonomie des établissements et la régionalisation des diplômes.

On voit mal en quoi la formation professionnelle initiale changerait le sort des salariés qui perdent leur emploi pour permettre de donner davantage de profit aux actionnaires.

Au lieu de se poser des questions sur la pédagogie ou sur les conséquences des changements sociétaux dans la vie familiale des enfants (influence de la télévision, d'internet, des réseaux sociaux, des conditions de vie, ..), on ose prétendre qu'il suffirait que les chefs d'établissements puissent choisir leur équipe ou que le président du conseil d'établissement d'un LP ne soit plus son chef d'établissement pour éradiquer les difficultés et les lacunes des élèves !

Par contre les conditions d'enseignement ne sont jamais prises en compte, les remontées du terrain concernant les réformes imposées en lycée professionnel ne sont pas entendues.

Au niveau national, le SNUEP-FSU va interpeller les différents candidats sur leurs projets pour l'enseignement professionnel initial. Il s'agira de les mettre face à leurs contradictions et d'argumenter

Au niveau de la région Nouvelle Aquitaine, le SNUEP et les différents syndicats de la FSU sont actifs dans toutes les commissions mises en place. L'ensemble des représentants de la FSU se réunira fin avril pour faire le point et construire ensemble une stratégie de défense de l'enseignement professionnel initial.

Aujourd'hui, c'est à chacun de nous d'agir au niveau personnel et en équipe dans nos établissements en sachant dire NON chaque fois que nécessaire.

Ce n'est pas parce que certains politiques ou médias répètent comme un mantra que l'apprentissage ou la mixité des publics sont incontournables que nous devons céder.

Fort de notre travail de chaque jour avec nos élèves, et de nos réussites, avec le SNUEP-FSU, à nous de nous rassembler pour construire une vaste mobilisation pour l'enseignement professionnel public sous statut scolaire.

Marie-Thérèse BODO

Congrès académique

2 et 3 février

Lycée jean Monnet

Les représentants des différents établissements de l'académie avaient répondu présents pour ce moment indispensable au fonctionnement démocratique de notre syndicat.

Le Conseil académique a examiné avec attention les rapports d'activités et de trésorerie et les a validés.

Le règlement intérieur académique a été mis à jour et voté. La préparation du congrès national a été l'occasion d'échanges sur notre métier et son évolution avec la réaffirmation de notre volonté à maintenir la formation professionnelle initiale publique sous statut scolaire. De nombreux amendements ont été débattus parfois avec ardeur et votés pour être proposés au congrès national. La délégation mandatée pour représenter l'académie de Limoges est composée de Béatrice Gauthier, Marie-Thérèse Bodo, Valérie Jauliac, Céline Droal, Olivier Maratrat, Christophe Tristan. La liste du bureau académique a été validée par un vote de même que les trois secrétaires académiques.

Education

Lors de leur 6e congrès académique, les représentants limousins du Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel FSU ont insisté sur l'importance de l'éducation à un métier sous statut scolaire et donc dit leur déception du plan «500 formations» et du déficit criant d'enseignants.

Le métier d'enseigner un métier

Par Jérôme Davoine

Le plan de «500 formations» promis par François Hollande se résume pour le Snuep-FSU à une déception de plus.

«Sur les niveaux Bac, les ouvertures sont à chaque fois compensées par des fermetures ou des réductions de capacités d'accueil d'autres sections», relève le syndicat. *«Ce plan aura été un effet d'annonce,* retient Christophe Tristan, co-secrétaire du Snuep-FSU. *Déjà on n'atteindra pas les 500. Ensuite un tiers de ces formations seront non diplômantes c'est-à-dire simplement recomues à l'échelle d'une région voire d'une entreprise. Facile à ouvrir, elles seront également faciles à fermer. C'est déjà le cas pour certaines d'entre elles.»*

En Limousin, l'enseignement professionnel, c'est 663 professeurs (chiffres 2015), contre 930 en 2005. Une conséquence de la réforme du Bac pro (désormais en 3 ans au lieu de 4 auparavant) et la désindustrialisation du pays. Mais pas seulement. *«On souffre également de toute la publicité qui est faite pour l'apprentissage. Lui a droit à beaucoup de publicité et bénéficie du lobbying de la formation professionnelle qui capte ainsi des fonds»*, remarque Marie-Thérèse Bodo, co-secrétaire du Snuep-FSU. *Il y a aussi une raison dogmatique car l'apprentissage c'est moins de formation générale.»* Pourtant, entre financements divers et exonérations de charges, l'apprenti coûte plus cher que le lycéen professionnel. *«Et puis, on constate que 27% des apprentis rompent leur contrat dans les six premiers mois. Et même 52% dans l'hôtellerie. On retrouve ensuite ces jeunes dans les missions locales et parmi ceux qu'on nomme les décrocheurs,* explique Christophe Tristan.

Marie-Thérèse Bodo et Christophe Tristan, co-secrétaires du Snuep-FSU dans l'académie de Limoges.

Dans les lycées professionnels, la vie scolaire et la présence d'infirmières ou d'assistantes sociales font que si l'insertion professionnelle est en général moins rapide, elle est plus durable et offre de meilleures évolutions de carrière.

Dans ce contexte, le mixage permettant d'accueillir des apprentis en lycée professionnel apparait une fausse bonne idée. *«Contrairement à ce que dit le recteur, cela va nuire à la réussite des élèves»*, estime le Snuep-FSU. On devine également le casse-tête pour des enseignants chargés d'enseigner un programme à des classes constituées d'élèves dont les périodes de présence au lycée ne seront pas les mêmes.

Localement, le Snuep-FSU s'inquiète également de la fragilisation du pôle bois au lycée des métiers du bâtiment de Felletin. Pour l'organisation syndicale, il devient urgent que le rectorat intervienne auprès de la région pour développer l'attractivité de ces métiers au niveau des classes de 3e. Autre dossier important, celui des remplaçants. *«Les titulaires en zone de remplacement (TZR), on n'en a plus,* signale Marie-Thérèse Bodo. *Ce qui pose de gros problèmes notamment en mathématiques, en bio-technologies ou en espagnol. Faute de TZR, on fait appel à des contractuels sans formation pédagogique.»* Pour eux, il faut attendre 6 ans avec la «CDIsation». Comme si apprendre un métier n'en était pas une part entière.

QUELQUES REPÈRES

UNE PENSÉE POUR CLAUDE GAUTHIER

Ce 6e congrès académique du Snuep-FSU (en vue du congrès national fin mars à Bourges) était le premier en l'absence de Claude Gauthier, l'un des fondateur du Snuep et de la FSU. Il était reconnu pour la pertinence de son expertise.

Article paru dans l'ECHO le 04février 2017

Déclaration du SNUEP-FSU à la CAPA du 26 Janvier 2017

Cette CAPA d'avancement d'échelon est la dernière qui s'appuiera sur la notation pour l'ensemble des collègues.

Pendant des années, le SNUEP-FSU a dénoncé :

* le déficit d'inspecteurs dans certaines disciplines qui entrainait des inspections à contretemps,
* les différences résiduelles d'évaluation selon les disciplines malgré les harmonisations des corps d'inspections.

Ces éléments entrainaient des inégalités dans le déroulement des carrières et la rémunération, source de frustration pour les collègues.

Les nouvelles modalités qui se mettront en place permettront plus d'équité pour l'ensemble des collègues. Le SNUEP-FSU acte positivement la déconnexion entre l'évaluation et l'avancement de carrière. Cela devrait permettre un dialogue pédagogique plus constructif et plus serein.

Toutefois, malgré l'opposition du SNUEP et des syndicats de la FSU, le Ministère conserve une part de promotion au mérite en maintenant 3 rendez-vous de carrière permettant à certains collègues d'avoir un rythme d'avancement un peu plus rapide.

Le SNUEP-FSU demande que :

* les services du Rectorat fassent connaître le nouveau système à l'ensemble des collègues de l'académie en leur précisant à quel échelon ils seront reclassés,
* le fichier de reclassement des enseignants de l'académie soit mis à la disposition des commissaires paritaires,
* soit organisée l'inspection de tous les collègues concernés par les rendez-vous de carrière.

La CAPA d'aujourd'hui démontre encore le caractère inégalitaire du système que nous avons toujours dénoncé.

Si on observe les promotions au grand choix, à tous les passages d'échelon, hormis le 9e où il y a égalité, on constate que l'enseignement général est défavorisé.

(pour exemple, sur 5 avancements au grand choix du 5e échelon, un seul collègue d'enseignement général est promu ; au 11e échelon, sur 7 promotions au grand choix, une seule en enseignement général).

Même si cela ne concerne pas directement cette CAPA, le SNUEP-FSU rappelle que les personnels non titulaires ne doivent pas être oubliés dans l'avancement de carrière. Nous réitérons notre demande de la tenue des CCP pour que les représentants élus de ces personnels puissent siéger dans les instances officielles et participer au dialogue social sur tous les sujets qui les concernent.

Déclaration du SNUEP au Comité Technique du 10 Mars 2017

Même si elles ne sont pas à la hauteur des espoirs suscités par l'annonce du plan 500 000 formations, le SNUEP-FSU de l'académie de Limoges acte positivement les créations de postes en enseignement professionnel *de même que l'attention apportée par les services du rectorat* aux suggestions faites en groupe de travail sur les créations et suppressions.

Toutefois, les conditions d'enseignement sont loin d'être à la hauteur des besoins des élèves. Des points noirs subsistent. Le regroupement de sections tertiaire et industrielle en enseignement général pose d'importants problèmes pédagogiques. Des effectifs à 30 élèves dans des classes de CAP ne permettent pas de prendre en compte les grandes difficultés des élèves parmi lesquels on trouve aussi bien des élèves allophones que venant de SEGPA.

Mais ces difficultés et la volonté des enseignants de faire réussir tous les élèves intéressent-elles les responsables présents et futurs en charge de l'éducation ?

On peut en douter à la vue de la place prépondérante donnée aux formations en apprentissage dans la carte des formations décidée pour la rentrée 2017 et lorsque l'on entend les déclarations irresponsables des *responsables* lorsqu'il est question de l'enseignement professionnel.

Il est de bon ton de mettre en cause les enseignants qui ne sauraient pas utiliser à bon escient les dispositifs comme l'accompagnement personnalisé afin de remédier par magie à toutes les lacunes.

Tout comme il est facile de prétendre que le choix des profils d'enseignants par le Vice-président de région résoudrait toutes les difficultés pédagogiques voire permettrait une insertion réussie pour tous les jeunes !

Désigner comme bouc émissaire les enseignants afin de se dédouaner des difficultés pour les élèves à se former permet de jeter le voile sur les conditions de vie de nos élèves et de leurs familles alors que les impayés de cantine montrent leur paupérisation.

Pour se décharger de la responsabilité face au chômage, l'école est régulièrement mise en cause. C'est oublier un peu vite que pendant de longues années, le niveau de formation des salariés en France était cité comme un argument d'attractivité pour les investissements. Or, où ces salariés étaient-ils formés si ce n'est dans nos écoles publiques ?

Les PLP sont aujourd'hui fortement inquiets par les projets pour l'enseignement professionnel public sous statut scolaire, inquiets pour leur statut, pour leur métier mais surtout pour l'avenir des jeunes qui souhaitent s'engager dans la voie professionnelle à la sortie de la classe de 3e.

Pour le SNUEP-FSU, c'est bien dans le cadre du lycée professionnel public, avec l'ensemble des personnels attachés à leur réussite, avec des enseignants qui conçoivent une formation qui leur est dédiée que les élèves s'orientant dans la voie professionnelle doivent pouvoir acquérir une formation aussi bien professionnelle que citoyenne.

FORMATION SNUEP LIMOGES

Le SNUEP-FSU vous propose un stage ouvert à tous les professeurs et CPE de Lycée Professionnel **le vendredi 19 mai 2017 à Limoges** sur le thème :

HISTOIRE ET ENJEUX COMPTEMPORAIN DE L'APPRENTISSAGE

Ce stage sera animé par **Gilles MOREAU, Professeur de sociologie à l'Université de Poitiers,** *Co-directeur du Groupe de Recherches et d'Etudes Sociologiques du Centre Ouest (GRESCO-EA3815)*

avec la participation de notre collègue **Nasr Allah Lakhsassi** Co-Secrétaire Général (trésorier National) du SNUEP-FSU.

Ce sera l'occasion d'améliorer nos arguments pour défendre l'enseignement professionnel public sous statut scolaire et lutter contre la désinformation qui fait la part belle à l'apprentissage.

Gilles MOREAU a participé à l'élaboration du livre « Valoriser l'enseignement professionnel : une exigence sociale » ouvrage, coordonné par le SNUEP -FSU à l'issue de son colloque pour les 30 ans du bac pro. Ce livre vient de paraître aux éditions Syllepse, dans la collection *Comprendre et Agir* en collaboration avec l'institut de recherches de la FSU.

Guy Brucy, Fabrice Dhume, Nico Hirtt, Prisca Kergoat, Nadia Lamamra, Fabienne Maillard, **Gilles Moreau** livrent ici leur contribution sur un enseignement professionnel public souvent méprisé, largement méconnu y compris par les responsables politiques.

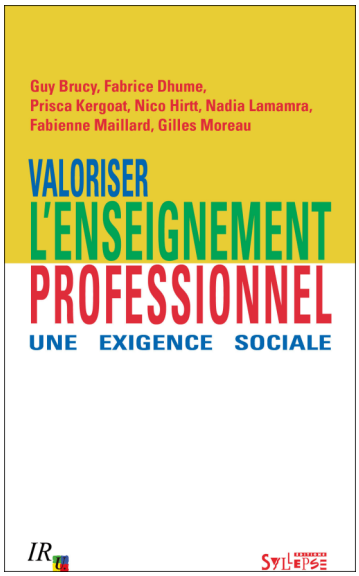

Tous les fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat ont droit à un congé maximum de 12 jours par année scolaire pour formation syndicale avec versement intégral du salaire (textes de références : les lois n° 82-997 du 23.11.82 et n° 84-16 du 11.1.84, titre II - statut de la Fonction Publique et décret n° 84-474 du 15.6.84).

La demande doit être déposée par chaque collègue candidat au stage auprès du supérieur hiérarchique **au plus tard un mois avant la date de début du stage soit au plus tard le vendredi 19 avril 2017.**

Les collègues désireux de participer au stage doivent se signaler **au plus vite** soit :

- en nous adressant un courriel à : sa.limoges@snuep.fr

- en téléphonant à Béatrice Gauthier *: 05 55 87 78 49 ou 06 81 24 56 52* ou Christophe Tristan : 06.24.43.49.38

Nous leur adresserons par retour les documents concernant l'organisation du stage et le modèle de lettre nécessaire pour faire leur demande.

Quel avenir pour les 3ème Prépa-professionnelles ?

Le Recteur, avant son départ soudain pour la Cour des comptes, avait prévu de visiter plusieurs établissements (Saint-Exupéry, Monnet et Bastié à notre connaissance), et plus particulièrement, s' intéresser aux publics que nous accueillons dans les classes de 3ème prépa, sous la forme d'un audit (élèves – profs – administration). Une réflexion sur la possibilité de réserver les places, dans les classes de 3PP, aux élèves allophones !

Si l'accueil des élèves allophones fait partie des missions de l'éducation nationale, on peut s'interroger sur cette volonté d'une « spécialisation » des 3e PP. Les élèves allophones ont des profils très différents. Ils sont orientés suivant le bilan effectué par le CASE-NAVE selon, leur âge, leur situation, leur scolarité antérieure et leurs souhaits d'orientation aussi bien en collège qu'en lycée général ou professionnel.

SNUEP LIMOUSIN *Pour l'Enseignement Professionnel Public*
Bulletin trimestriel du SNUEP-FSU Section Académie de Limoges
CPPAP : 1017 S 06224. Dépôt légal : à parution
Directrice de publication : M.T. BODO
Réalisation : V. JAULIAC
Imprimé par nos soins 26 avenue Guynemer 19100 BRIVE

*Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du **SNUEP Limousin**.*
Conformément à la loi du 8/1/78, vous pouvez faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUEP-FSU 26 av. Guynemer 19100 BRIVE

Mise en œuvre du protocole PPCR pour les PLP et les CPE

Hausse du point d'indice de 0,6% (1ème part du 1,2 % octroyé) — **1/6/16**

+ Augmentation indiciaire (points supplémentaires, dont 4 points de transfert primes-points) — **1/1/17**

Hausse du point d'indice de 0,6% (2ème part du 1,2 % octroyé) — **1/2/17**

+ Augmentation indiciaire (points supplémentaires, avec rattrapage en mars au titre des mois de janvier et février) — **1/3/17**

Création de la nouvelle grille d'avancement, ainsi que d'un troisième grade , la classe exceptionnelle. Reclassement de tous les personnels. — **1/9/17**

Classe Normale :

- Le reclassement se fait à échelon égal,
- L'ancienneté dans l'échelon est conservée, ce qui permet, si la nouvelle durée d' échelon est moindre, d'accéder immédiatement à l'échelon supérieur sans conservation d'ancienneté.

Hors Classe :

- Le reclassement se fait à échelon –1 pour les PLP et les CPE,
- L'ancienneté dans l'échelon est conservée, ce qui permet, si la nouvelle durée d' échelon est moindre, d'accéder immédiatement à l'échelon supérieur.

A deux reprises, à la suite de rendez-vous de carrière, possibilité, au 6ème et 8ème échelon (CN) d'une accélération d'un an. A la suite d'un autre rendez-vous, autour de 20 ans de carrière, possibilité d'accéder à la hors-classe.

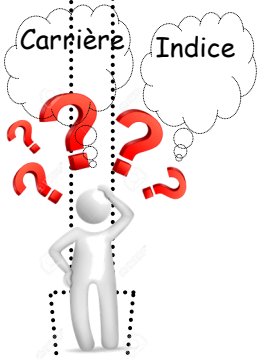

+ Augmentation indiciaire (transfert primes-points, sans incidence sur le traitement, mais valorisant les pensions futures) — **1/1/18**

+ Augmentation indiciaire (points supplémentaires) — **1/1/19**

Création de l'échelon 7 pour la Hors-Classe — **1/1/20**

Consulter le dossier complet (grilles, analyses) sur notre site web :
http://snueplimousin.eklablog.fr/

Compte-rendu du groupe de travail du 07 mars et du CT du 10 mars 2017

Le SNUEP-FSU est intervenu lors du groupe de travail pour demander

- le maintien d'un poste de coiffure à Bourganeuf les heures restantes ne justifiant pas la fermeture demandée par le chef d'établissement
- la création d'un poste de lettres-espagnol sur la ville de Limoges pour stabiliser un (e) collègue même si c'est un poste partagé sur 2 établissements.

Nous avons été entendus sur ces deux demandes.

Le SNUEP-FSU est également intervenu lors du groupe de travail pour relayer les demandes d'amélioration de DGH dans plusieurs établissements (LMB à Felletin, LP Lavoisier à Brive, LP Cassin à Tulle, …). En effet des regroupements de sections en enseignement général ou des heures insuffisantes pour le maintien de groupes nécessaires en enseignement professionnel détériorent les conditions d'enseignement pour les élèves et les conditions de travail pour les enseignants.

Le rectorat nous a opposé les effectifs prévisionnels en assurant que des améliorations pourraient être accordées en juin ou septembre si nécessaire.

Nous reviendront à la charge dès le mois de juin. Il faut noter que la DIMOS n'a pas reçu les motions votées et envoyées lors des conseils d'administration. Pour être plus efficaces, merci de nous envoyer les motions et résultats des votes s'il y a lieu.

Etablissement	Discipline	Proposition suppression		Proposition Création		Observations
LP CABANIS - BRIVE	G.MECA. AUTO			1	CE	
LP CABANIS - BRIVE	Lettres hist-géo			1	DOS	Création avec CSD au LP Danton (6h00)
LP LAVOISIER-BRIVE	GIS MET			1	CE	CSD en interne vers genie-méca construction
SEP TURGOT	ARTS AP-PLIQUES	1	PV CE)			Poste qui n'avait plus que 3h
SEP MONNET	LET HIST GEO			1	DOS	Création avec CSD au LP DAUTRY (6h00)
SEP MONNET	LET AN-GLAIS			1	DOS	Création avec CSD au SEP TURGOT (8h00)
LP LE DORAT	SC TEC MED			1	CE	
LP ST EXUPERY-LGS	MATH SC PHYS			1	CE	
LP ST EXUPERY-LGS	COND ROUT			1	CE	
LP M.PAGNOL-LGS	ECO GE VEN			1	CE	
LP M. PAGNOL-LGS	LETTRE/ ESPA-GNOL			1	DOS SNUEP-FSU	Création avec CSD au LP Bastié (3h50)
LP M.PAGNOL-LGS	ECO GE GA	1	PV CE)			Transformation en vente

SEGPA: La vigilance d'impose

D'une façon générale, la tendance actuelle est de nier les difficultés des élèves et de diminuer le nombre d'enseignants par tous les moyens.

Il semble que dans certains départements, la recherche d'économie à tout va conduise à supprimer des groupes d'atelier en augmentant les effectifs.

Le SNUEP-FSU de l'académie de Limoges sera particulièrement attentif aux DGH attribuées en SEGPA afin que les conditions de travail restent pérennes.

La préparation de la rentrée 2018 est déjà en cours dans l'optique d'un plan triennal

Le SNUEP-FSU de l'académie de Limoges a demandé la tenue d'un groupe de travail afin de pouvoir intervenir au plus tôt dans cette concertation. Il devrait se tenir à la fin de l'année scolaire.

Merci de nous informer des évolutions prévues dans vos établissements. N'hésitez pas à poser la question en CA.

Les représentants de la FSU dans les différentes commissions du CREFOP liées à la carte des formations de la Nouvelle Aquitaine vont se réunir dans le mois d'avril afin de préparer au mieux cette étape importante.

Janvier-Février 2017	Réflexions dans les établissements sous la responsabilité des chefs d'établissement
Mars 2017	Dialogue avec les DIMOS et le DAFPIC sur les propositions d'évolution
Avril 2017	Elaboration avec les services du conseil régional d'une proposition d'évolution de carte. Présentation aux 3 recteurs en COREA puis validation en concertation avec le président du conseil régional
Septembre à décembre 2017	Consultation des différentes instances et arrêt de la carte 2018

TROP DE FONCTIONNAIRES EN France: VRAI OU FAUX?

L'élection présidentielle approche et le spectre du « trop de fonctionnaires » réapparait divisant les citoyens : « il faut faire des économies », « le fonctionnaire est un privilégié par son statut », « ils sont mieux payés que le privé »…. Un candidat annonce même la suppression de près de 500 000 fonctionnaires s'il est élu, jamais aucun candidat à la présidence de la République n'avait avancé un chiffre aussi élevé. L'idée que les employés du secteur public seraient un fardeau, et que seul le secteur privé créerait des richesses et donc de l'emploi, est l'un des arguments principaux de ce candidat.

Au vu des prochaines élections, il est urgent de rétablir quelques vérités : si les budgets sont en déficit et la croissance en panne, nul n'est besoin d'en faire porter la responsabilité aux fonctionnaires. En effet, rappelons avant tout que l'État s'est privé de recettes importantes, en allégeant la fiscalité des ménages aisés et celle des grandes entreprises. De plus, la France dépense chaque année des dizaines de milliards d'euros pour payer les intérêts de sa dette. En 2015, l'État a ainsi déboursé plus de 44 milliards d'euros rien que pour le remboursement des intérêts. À titre de comparaison, le budget de l'Éducation nationale, hors cotisations retraites, est d'environ 47 milliards d'euros.

Alors, y a-t-il trop de fonctionnaires en France ?

Fin 2014, le nombre d'agents publics, tous statuts confondus et hors emplois aidés, était de 5 448 000, c'est 220 000 agents en plus qu'en 2004. Dans le même temps, l'emploi total (salariés et non-salariés) est passé de 23 600 000 à 26 800 000 personnes, soit une progression d'environ 12%. La population a aussi crû de 12,5 %. Ces évolutions démographiques se caractérisent, d'une part, par un fort taux de natalité et d'autre part, par une espérance de vie qui s'allonge. Ces deux éléments démographiques créent évidemment des besoins. Alors, lorsqu'on indique de revenir au niveau de 2000 en supprimant 500 000 postes, il ne faudrait pas oublier de dire qu'entre 2000 et 2016, nous avons gagné 6 millions d'habitants et que cela demande plus d'emplois et d'investissements publics. Car, la fonction publique doit pouvoir assumer de manière efficace ses missions d'intérêt général et garantir l'accès aux droits de toutes et tous.

Y-a-il plus de fonctionnaires en France que dans les autres pays d'Europe ?

Si nous regardons aujourd'hui, le nombre de fonctionnaires en France, nous constatons que celui-ci est dans la moyenne par rapport aux pays de l'OCDE avec 86 personnes pour 1000 habitants. Ce constat situe la France derrière les pays nordiques mais devant l'Allemagne. Il faut évidemment regarder au plus près ces chiffres car souvent le périmètre de mesure du nombre de fonctionnaires n'est pas identique d'un pays à l'autre. Par exemple, les jeunes Allemands commencent l'école à partir de 6 ans alors qu'en France, les enfants sont accueillis dès 3 ans, ce qui nécessite donc davantage d'enseignants. De même, les personnels des hôpitaux allemands, bien que financés par l'argent public, ne sont pas comptabilisés comme fonctionnaires… En regardant de près l'étude menée par Xavier Timbeau, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), celle-ci montre que la France n'a pas plus de fonctionnaires que les autres pays de l'OCDE.

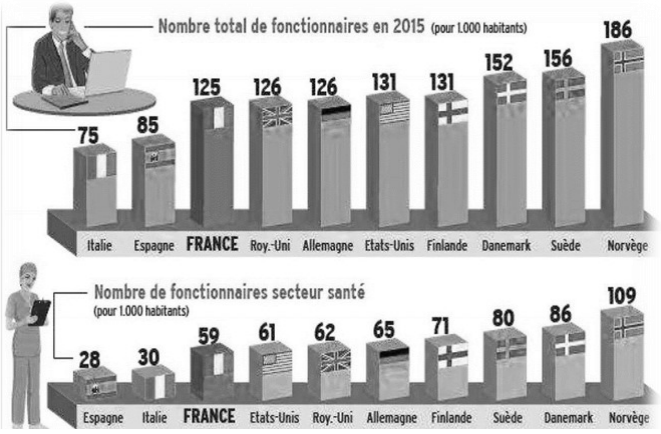

Extrait : de la Charente libre

Par conséquent, il est important de rapporter le nombre de fonctionnaires au nombre d'emplois mobilisés pour les services publics c'est à dire « financés » sur les ressources publiques. On pourra ainsi constater que le nombre d'emplois dans le secteur de la santé, de l'éducation et de l'administration publique est similaire en France, en Allemagne et au Royaume Uni par rapport à la population, soit respectivement, 125, 126 et 126 pour 1000 habitants. En revanche, les services publics allemands et britanniques sont bien plus privatisés que ceux de la France, avec des taux d'emplois privés pour l'un de 52% et pour l'autre de 65% contre 34% en France.

Christophe TRISTAN

BACS PROS COMMERCE ET VENTE: L'ACTION SYNDICALE PAYE !

Le ministère abandonne son projet de fusion des bacs pros Vente et Commerce en un seul à options. Le SNUEP-FSU n'a cessé d'intervenir dans toutes les instances pour dénoncer ce projet de fusion qui en réalité ne présentait aucun intérêt pour les élèves. Les résultats de certaines études menées sur ce projet étaient plutôt défavorables et les branches professionnelles qui accueillent nos élèves se sont elles aussi opposées à cette fusion. La mobilisation des personnels et la détermination du SNUEP-FSU ont fortement participé à cette première victoire. Restons néanmoins vigilant-es car la grande distribution, très attachée à cette fusion, et très écoutée dans les services du ministère, risque fort de vouloir faire réapparaitre ce projet.

Billet d'humeur: Un mauvais rêve

De droite comme de gauche, les discours politiques faisaient encore et toujours l'apologie de l'apprentissage et de l'école privée, prétendant que le mode de formation était créateur d'emploi.

Le Medef et l'IUMM toujours plus gourmands voulaient récupérer la formation professionnelle initiale et surtout les fonds qui vont avec, nécessitant encore une nouvelle réforme de la Taxe d'apprentissage en leur faveur. Parallèlement les conseils régionaux voulaient augmenter leur pouvoir en récupérant eux aussi cette tutelle.

A terme la formation professionnelle initiale quittait l'éducation nationale pour passer sous la coupe des régions et du patronat. Les professeurs de lycée professionnel avaient disparu laissant leur place aux maitres d'apprentissage. L'école n'était plus obligatoire après 14 ans. Les enfants avaient le droit de travailler dans les mines et les usines. Je vivais dans un « lander » français.

Soudain une voix vint me crier : « Ane, mon frère âne, ne vois-tu rien venir ! Ne me dis pas que tu n'en a rien à braire ! »

C'est alors que mon réveil sonna ; il était sept heures. J'avais fait un horrible cauchemar.

Béatrice GAUTHIER

Non titulaires

La circulaire d'application et les nouvelles grilles ne devraient pas tarder.

Dès leur sortie et la tenue des GT et CCP nous vous tiendrons informés.

Plusieurs collègues se sont retrouvés dans des situations financières très difficiles cette année : retard de paiement des salaires, différé des heures supplémentaires, discontinuité de contrat avec rupture aux petites vacances...

Le SNUEP a dénoncé ces situations et demandé au rectorat une plus grande vigilance dans le traitement des personnels déjà fragilisés par une situation précaire.

Une restructuration des services rectoraux, qui ont dû faire face à une nouvelle charge de travail, a généré un cafouillage dans l'établissement des contrats et des retards de traitement.

Le rectorat sera attentif aux situations. Le secrétaire général nous a confirmé qu'il ne devrait plus y avoir de rupture de contrat sur les périodes des petites vacances.

Action sociale

Nous rappelons qu'il existe une action sociale pour les personnels et que des secours peuvent être accordés. Les personnels en difficulté financière peuvent contacter l'assistante sociale de la DSDEN dont ils dépendent pour monter un dossier de demande de secours ponctuel voire un prêt à taux zéro. N'hésitez pas à y recourir.

Vous trouverez plus de détails sur le site du rectorat :

http://www.ac-limoges.fr/cid82216/service-social-en-faveur-des-personnels.html

ENSEIGNEMENT RECHERCHE CULTURE SPORTS

PRÊTS IMMOBILIERS,
CRÉDITS CONSO,
ÉPARGNE,

ASSURANCES,
SERVICES BANCAIRES,
SOLIDARITÉ ET MUTUALISME

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Directeur	Madame Cécile Mathé
Adresse	26 AVENUE MARTIN LUTHER KING 87000 LIMOGES
Code guichet	36550 (00)
Téléphone	0 820 094 263 Service 0,12 €/min + prix appel
Fax	05 55 49 41 17
Email	3655000@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr